

## Projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière

### Mandat d'enquête et d'audience publique du BAPE

#### Réponses aux Questions complémentaires DQ8

24 septembre 2025

#### Question :

*L'étude d'impact indiquait que, selon les résultats de l'inventaire complémentaire des couleuvres prévu en 2025, Hydro-Québec pourrait envisager la mise en œuvre de mesures d'atténuation spécifiques (PR3.1, p. 7-42). Maintenant que les résultats de cet inventaire sont disponibles et en fonction des observations réalisées (la présence de couleuvre à collier du Nord notamment la présence d'exuvie suggérant un site de reproduction ou d'hibernation, ainsi que la présence de couleuvre verte dans une section de l'emprise de lignes où des travaux de démantèlements sont planifiés), Hydro-Québec prévoit-elle la mise en œuvre de mesures d'atténuation spécifiques ? (DA11, p. iv)*

- a. *Si oui, veuillez préciser les mesures prévues et justifiez leur choix.*
- b. *Si non, veuillez justifier cette décision.*

#### Réponse :

Hydro-Québec analyse présentement les résultats des inventaires de l'été 2025. Cette analyse doit aussi tenir compte des différents travaux à venir et du calendrier de réalisation. Ainsi il est encore trop tôt pour proposer un plan détaillé des mesures d'atténuation spécifiques en lien avec les populations de couleuvres. Un tel plan détaillé sera déposé au MELCCFP lors de la demande d'autorisation ministérielle. Toutefois, voici une liste de mesures d'atténuation qui pourraient être mises en place afin d'atténuer les impacts des travaux sur les couleuvres:

- Dans l'emprise de lignes, les travaux pourraient affecter la couleuvre verte. Les surfaces visées par les travaux sont grandes et une circulation importante est anticipée. Ainsi il n'apparaît pas réaliste d'y installer une clôture étanche à l'intérieur de laquelle les couleuvres seraient capturées et relocalisées. Nous proposons plutôt d'installer à l'extérieur des zones de travaux, des bardeaux d'asphalte afin de créer des pôles d'attraction et tenter de concentrer les couleuvres dans ces secteurs.
- Toujours dans l'emprise de lignes, avant le retrait des pylônes existants, un effort pourrait être réalisé afin de capturer et relocaliser les couleuvres pouvant utiliser les sites de pylônes comme hibernacle.
- Des hibernacles pourraient également être aménagés dans les anciennes fondations de pylônes.

- Les travaux prévus à proximité du poste de Magnan ne devraient pas empiéter sur les talus du fossé ceinturant le poste où des couleuvres à collier du nord ont été capturées. Toutefois, une sensibilisation spécifique pourrait être faite auprès de l'entrepreneur sur la présence d'une espèce sensible aux abords du poste de Magnan.
- Les inventaires ont révélé la présence de couleuvres à collier du nord et, potentiellement, d'un hibernacle au sud-est du poste de Magnan. Hydro-Québec évalue actuellement si les travaux pourront éviter d'empiéter dans la surface identifiée. Advenant qu'il ne soit pas possible de l'éviter, les mesures appropriées seront élaborées et mises en place durant le printemps précédant le début des travaux.